

AJA

L'accueil de jour Alzheimer (AJA) a ouvert ses portes le 7 décembre 2015. Il a pour mission d'accueillir des personnes âgées de plus de 60 ans vivant à domicile, atteintes de la maladie d'Alzheimer, ne présentant pas de troubles du comportement sévères, disposant d'une certaine mobilité.

L'AJA a pu acquérir, grâce à la participation financière à hauteur de 70 000 € des différents Lions Clubs de la région, le mobilier et les équipements nécessaires à son bon fonctionnement ainsi qu'un minibus.

En effet, dès 1998, le Lions Club de France, à partir d'une idée et d'une pratique canadienne, décide de lancer une grande action nationale en faveur des patients atteints de la maladie d'Alzheimer. Sur les 22.000 Lions membres des 1.200 Lions Clubs de France, un certain nombre décide de s'atteler à la tâche de susciter la création de Centres d'Accueil de Jour un peu partout en France.

Les Clubs de notre région, à commencer par "Hyères Azur" sous l'impulsion de Madeline Daniels (aujourd'hui décédée), suivi du Club de Hyères les Palmiers décident en 2006 de susciter la création d'un tel centre à Hyères.

Cette unité sécurisée de 12 places se situe dans les locaux du Centre de Gérontologie, accessible par l'avenue Riondet. L'AJA sera ouvert de 10 h à 17 h du lundi au vendredi en journée (transport assuré par l'AJA) ou demi-journée (transport assuré par la famille) et fonctionnera 47 semaines par an. Il sera fermé une semaine à Noël, une au printemps et trois entre juillet et août.

La prise en charge individualisée sera organisée afin de maintenir l'autonomie de la personne et permettant ainsi de s'inscrire dans une politique de maintien à domicile.

Différentes activités seront proposées tout au long de la journée. Des sorties seront également assurées par le minibus du Centre de Gérontologie.

Des ateliers conduits par une équipe pluridisciplinaire diplômée (psychomotricienne, psychologue, ASG, Médecin, ASH) et formée, s'effectueront en groupes ou en individuel.

Les objectifs de cette unité sont, pour la personne accueillie :

- Rompre l'isolement en permettant de renouer des liens sociaux,
- Mobiliser les capacités de mémorisation,
- Accompagner à travers diverses activités basées sur le plaisir et le bien-être selon les compétences de chacun,
- Maintenir l'autonomie,
- Reprendre les activités devenues difficiles à domicile,
- Encourager et valoriser chaque action en donnant à la personne un sentiment de compétence et d'utilité.

Pour l'aidant :

- Retrouver du temps libre pour souffler et reprendre des activités en dehors de la présence de son proche malade,
- Accompagner dans la compréhension de la maladie et des symptômes qui y sont liés par des moments d'échanges avec l'équipe de soins,
- Alléger l'épuisement tant physique que psychologique.

La coopération avec les aidants et le médecin traitant permettra de maintenir le plus longtemps possible le patient à son domicile, dans son univers personnel.

Pour tout renseignement et dossier d'inscription, s'adresser au secrétariat de l'EHPAD
[04-94-00-28-06](tel:04-94-00-28-06).



[^ HAUT DE LA PAGE](#)

+33 (0)4 94 00 24 00
[Nous contacter par courriel](#)